

Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

Faut-il un permis international pour conduire à l'étranger ?

Attention

Vous ne pouvez pas demander de permis international si vous n'avez jamais obtenu de permis de conduire. Vous devez d'abord obtenir le permis de conduire par examen.

Conduire à l'étranger

Les États concernés sont ceux de l'Espace économique européen (EEE).

Permis obtenu en France (métropole + Dom)

Votre permis de conduire français est valable pour conduire dans l'EEE

Vous n'avez pas besoin de permis international.

Permis obtenu dans une Com ou en Nouvelle Calédonie

Pour savoir si le permis international est nécessaire, consultez le récapitulatif des règles par pays.

Si vous avez besoin du permis international, vous devez d'abord demandez l'échange de votre permis contre un permis national français.

Une fois que vous avez votre permis national français, vous pouvez demander un permis de conduire international.

Pour savoir si le permis international est nécessaire, consultez le récapitulatif des règles par pays.

Si vous avez besoin du permis international, contactez l'administration de la Com ou de Nouvelle-Calédonie dans laquelle vous résidez.

Permis obtenu en Europe (EEE, Monaco, Suisse)

Votre permis est valable pour conduire dans l'EEE si vous l'avez obtenu dans l'un des pays suivants :

France, Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.

Vous n'avez pas besoin de permis international.

Attention

Des règles spécifiques s'appliquent si vous avez un **permis britannique délivré avant 2021, suisse ou monégasque**. Renseignez-vous auprès des autorités du pays où vous souhaitez conduire.

Permis obtenu dans un autre pays

Pour savoir si le permis international est nécessaire, consultez le récapitulatif des règles par pays.

Avant de demander un permis international, vous devez d'abord obtenir un permis de conduire français :

Par échange si l'échange est possible avec votre permis actuel

Par examen si l'échange n'est pas possible avec votre permis actuel. Pour cela, contactez l'auto école de votre choix pour passer un permis de conduire

Permis obtenu en France (métropole + Dom)

Pour savoir si le permis international est nécessaire, consultez le récapitulatif des règles par pays.

Si vous avez besoin du permis international, la démarche varie selon que vous habitez en France ou à l'étranger.

À noter

si vous vous rendez à **Monaco**, au **Royaume-Uni** ou en **Suisse** pour un **court séjour touristique**, vous pouvez y conduire avec votre permis de conduire français.

Permis obtenu dans une Com ou en Nouvelle Calédonie

Pour savoir si le permis international est nécessaire, consultez le récapitulatif des règles par pays.

Si vous avez besoin du permis international, vous devez d'abord demandez l'échange de votre permis obtenu contre un permis national français.

Une fois que vous avez votre nouveau permis national, vous pouvez demander un permis de conduire international.

Pour savoir si le permis international est nécessaire, consultez le récapitulatif des règles par pays.

Si vous avez besoin du permis international, contactez l'administration de la Com ou de Nouvelle-Calédonie dans laquelle vous résidez.

Permis obtenu en Europe (EEE, Suisse, Monaco)

Pour savoir si le permis international est nécessaire, consultez le [récapitulatif des règles par pays](#).

Le permis international peut vous être délivré en France si vous avez votreresidence normale en France et si vous avez obtenu votre permis de conduire dans l'un des États suivants :

France, Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.

Si vous avez besoin du permis international, [la démarche varie selon que vous habitez en France ou à l'étranger](#).

Permis obtenu dans un autre pays

Pour savoir si le permis international est nécessaire, consultez le [récapitulatif des règles par pays](#).

Avant de demander un permis international, vous devez d'abord obtenir un permis de conduire français :

[Par échange si l'échange est possible avec votre permis actuel](#)

Par examen si l'échange n'est pas possible avec votre permis actuel. Pour cela, contactez l'auto école de votre choix pour passer un [permis de conduire](#)

Questions – Réponses

- [Voyage à l'étranger : quels documents faut-il pour conduire ?](#)

[Toutes les questions réponses](#)

Et aussi...

- [Voyager à l'étranger](#)
- [Vivre à l'étranger](#)
- [Permis international pour conduire à l'étranger](#)
- [Conduire en Europe \(UE/EEE\) avec un permis français](#)

Et aussi...

- [Voyager à l'étranger](#)
- [Vivre à l'étranger](#)
- [Permis international pour conduire à l'étranger](#)
- [Conduire en Europe \(UE/EEE\) avec un permis français](#)

Textes de référence

- [Directive 2006/126 du 20 décembre 2006 relative au permis de conduire](#)
- [Décret n°77-1040 du 1er septembre 1977 publiant la convention de Vienne sur la circulation routière](#)
- [Arrêté du 20 avril 2012 fixant les conditions d'établissement, de délivrance et de validité du permis de conduire](#)

